

Parc régional du lac Kénogami

MRC du Fjord-du-Saguenay

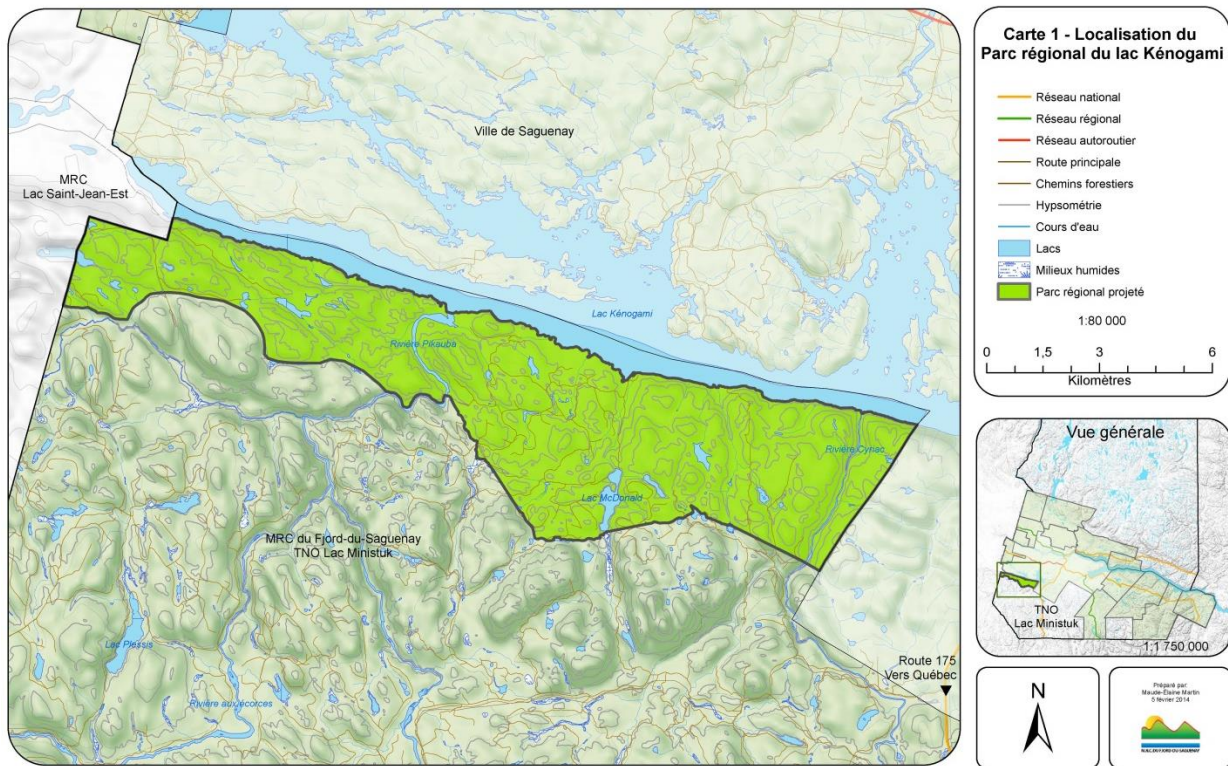


MISE EN CONTEXTE

La MRC souhaite mettre en valeur ses territoires et améliorer l'accessibilité des sites et des attraits touristiques du milieu, et ce, en augmentant la contribution des TNO au développement touristique. La réalisation du projet de parc régional au sud du lac Kénogami permettrait l'atteinte de ces objectifs, mais surtout contribuerait grandement au développement de la région, notamment grâce aux retombées liées au tourisme.

LOCALISATION DU PROJET

Le projet du Parc régional du lac Kénogami se situe sur le TNO Lac-Ministuk, plus précisément à la limite sud du lac Kénogami.



OBJECTIFS DU PROJET

- Aménager un secteur d'activité récréotouristique, éducatif et culturel pour la région;
- Favoriser la protection des paysages et des milieux naturels qui ont un potentiel écologique et esthétique;
- Gérer les ressources naturelles en respect de l'environnement;
- Assurer une cohabitation harmonieuse entre les activités existantes, projetées et le milieu naturel;
- Concerner les intervenants du milieu et consulter la population pendant l'élaboration du projet;

HISTORIQUE DU PROJET

La MRC du Fjord-du-Saguenay maintient la volonté d'aménager un parc régional sur le territoire depuis plusieurs années. Les éléments suivants constituent l'historique des événements :

- Au Schéma d'aménagement de la MRC du Fjord-du-Saguenay de 1989, un des objectifs consiste à favoriser la mise en valeur des composantes naturelles qui marquent le territoire régional du secteur du lac Kénogami comme Parc régional;
- En avril 1992, un plan de développement touristique du lac Kénogami et de sa zone périphérique est déposé à la MRC;
- En 1996, la Corporation du Parc Régional du Lac Kénogami est créée;
- En 1997, un sous-comité est créé par la Corporation du Parc régional du lac Kénogami pour réaliser le sentier pédestre sur la rive sud du lac Kénogami;
- De 1998 à 2004 a lieu la construction du sentier pédestre;
- En janvier 2011, une étude de préfaisabilité du Parc régional au lac Kénogami est réalisée par le Groupe IBI DAA;
- Le 10 janvier 2012, le conseil de la MRC du Fjord-du-Saguenay adopte pour la première fois, une résolution qui confirme le début des démarches pour la réalisation du Parc régional;
- Le 27 juillet 2012, la MRC reçoit une lettre du Ministère des Affaires municipales, des régions et de l'occupation du territoire qui démontre leur appui pour commencer les démarches de confection du plan directeur;
- En janvier 2014, la MRC commence à réaliser un portrait du Parc régional projeté;
- Avril 2014 : création d'un comité de travail accompagnant la MRC dans sa démarche d'élaboration du projet de parc régional. Voici les organismes ciblés :
 - Comité de bassin versant du lac Kénogami;
 - Organisme du bassin versant du Saguenay;
 - Association pour la protection du lac Kénogami;
 - Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs;
 - Ministères des Ressources naturelles;
 - Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;
 - Entreprises forestières : Scierie Martel, Scierie Lac-St-Jean, PFS St-Fulgence, Industries TLT, Valibois, Lignarex, Scierie Girard;
 - D'autres organismes pourront se joindre en cours d'élaboration.